L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 6 JUIN 1886.

Le *Temps* du 20 mai a reçu d'un correspondant particulier, de fort intéressantes informations sur la photographie souterraine :

Chancelade, 15 mai.

Depuis quelques jours on a recommencé à Chancelade, avec un appareil perfectionné, les expériences photographiques destinées à reproduire en entier la partie des souterrains où l'on a déjà découvert un cadavre. On se rappelle que les premières opérations n'avaient pas donné des résultats complets, parce qu'on ne pouvait pas loger l'appareil, une fois descendu, et que l'objectif donnait toujours des images à peu près identiques. Aujourd'hui, M. Langlois, qui est sur les lieux avec M. Meyer, ingénieur électricien attaché à la maison Siemens, de Paris, a trouvé le moyen de tourner son tube dans tous les sens. Il procède de manière à photographier chaque fois un secteur correspondant au dixième environ du cercle qui a pour centre le trou de forage.

Voici, aussi brève que possible, la description de l'appareil :

Il s'agit de photographier un souterrain, situé à soixante-cinq mètres de profondeur, et avec lequel on est en communication par un trou de forage de douze mètres de diamètre.

Pendant les opérations, la galerie est éclairée par dix lampes électriques, de la puissance de vingt bougies chacune. L'appareil photographique proprement dit et les dix lampes sont enfermés dans un tube en zinc d'un diamètre de huit centimètres, échancré de façon à ne pas gêner leur fonctionnement. Ces lampes, réunies en chapelet, sous des globes de verre de cinq centimètres de diamètre, reçoivent l'électricité produite par un appareil Siemens, auquel on imprime un mouvement de rotation d'environ 1,600 tours par minute, au moyen d'une machine à vapeur de la force de trois chevaux. L'objectif photographique, contenu dans une petite boîte de six centimètres de côté et placé un peu au-dessus du chapelet de lampes, est fixé au tube même par un essieu horizontal excentré, qui permet de lui imprimer, au moyen d'une ficelle, un mouvement vertical de bascule, de manière à lui donner l'inclinaison que l'on veut. La lentille qui accompagne l'objectif, et qui est d'une grande puissance, permet de prendre l'image, réduite au cinquantième, des objets photographiés.

Le tube, qui contient les lampes électriques et l'objectif, représente avec sa tige de support une hauteur de 4 mètres environ. Il s'emmanche, par sa partie supérieure, à une tige en fer rigide, d'un centimètre de diamètre, qui monte jusqu'au niveau du sol extérieur. A l'extrémité supérieure de la tige se trouve un petit levier horizontal, qui permet de tourner tout le système dans la direction voulue par l'opérateur. Le tout pèse à peu près 60 kilogrammes et est supporté par un palan que retient une chèvre.

Pour donner la description exacte et complète d'une invention qui intéresse la science à un si haut degré, je dois ajouter un dernier détail.

Le tube destiné à éclairer la galerie et renfermées dans le tube, au-dessous de l'objectif photographique, sont en communication avec la machine électrique au moyen de deux petits câbles ficelés entre eux ; chacun de ces câbles se compose de sept fils de cuivre rouge galvanisé, ayant chacun un millimètre de diamètre, enroulés et recouverts d'une couche de gutta-percha. Les deux câbles passent sur une petite poulie établie à l'ouverture du trou de forage.

Un manomètre spécial, placé à côté de la machine électrique, indique l'intensité de l'électricité produite. Il faut deux heures à l'opérateur pour descendre ou remonter son appareil, et l'épreuve est prise après quatre minutes de pose.

Les diverses épreuves obtenues jusqu'ici sont d'une netteté frappante ; une seule reproduit le cadavre primitif.

Nous lisons, dans la *Gazette de France* du 16 mai :

Aujourd'hui, sur cette terre d'Afrique où l'armée du roi Louis-Philippe planta glorieusement la croix, en 1830, un grand acte de foi s'accomplit.

Le pèlerinage de pénitence, parti de Marseille le 14, pour Jérusalem, a répondu à l'éloquent appel de S. Em. le cardinal de Lavigerie, qui avait convié les Français à inaugurer leur pieux voyage par une station à Hippone afin de s'associer aux solennités du quinzième centenaire de la conversion de saint Augustin.

En ce jour même de dimanche, (10 mai), les pèlerins de France ont dû débarquer entre quatre et cinq heures du matin, et se rendre, par groupes, à la colline principale de l'ancienne Hippone, où se célèbre la fête.

Le programme, envoyé par le cardinal primat, nous permet d'assister, par la pensée, à ces touchantes et magnifiques cérémonies, qui empruntent aux lieux, aux souvenirs, un caractère si poétique, si grandiose.

Mgr de Constantine, entouré de son clergé, atteud, au bas de la colline, les pèlerins : avec eux il la gravit processionnellement au chant des hymnes sacrés.

Sur le sommet, auprès du lieu où l'on construit actuellement la basilique de Saint-Augustin, trente autels sont préparés, à peu de distance les uns des autres, ombragés par des oliviers.

Sur ces autels improvisés, les prêtres français du pèlerinage célèbrent les saints mystères, assistés par les novices et scolastiques des missionnaires d'Alger du pères blancs ; les lévites africains sont venus, au nombre de cent, pour servir les messes et faire les cérémonies aux offices pontificaux.

A neuf heures et demie, S.Em. le cardinal Lavigerie chante la grand'messe, à laquelle assistent les évêques et les prélats avec la mitre et la crosse.

Seize chanoines, revêtus de chasubles et de dalmatiques, se tiennent à droite et à gauche du trône du cardinal.

Après avoir assisté à cet office solennel, les pèlerins prennent leur repos sur la colline.

A deux heures et demie, les pieux exercices recommencent.

Les vêpres sont chantées pontificalement et suivies de la procession où l'on porte les reliques de saint Augustin.

Après le salut et la bénédiction, les pèlerins descendent de la colline, accompagnés par le T. R. P. abbé de la Trappe de Staueli qui, après avoir assisté avec eux aux solennités de ce grand jour, s'embarque aussi pour la Terre-Sainte.

Humanitairerie.

Nous lisons dans un journal de revendications sociales :

"Il est honteux de voir combien les infirmiers des hôpitaux abusent vis-à-vis des malades de leur air de dignité qui fait faire à ces malheureux de pénibles réflexions sur leur propre mine.

"L'administration ne pourrait-elle forcer ces hommes, au moyen d'un grimage bien simple, à se donner des figures plus en rapport avec leurs fonctions ?"

Le Cercle militaire de Paris est maintenant créé. Le ministre de la guerre vient d'en approuver les statuts.

Ce nouveau cercle a pour but de faciliter les relations entre les officiers de toutes armes de terre et de mer.

Il est placé sous le patronage des ministres de la guerre et de la marine, présidents d'honneur.

Sont membres du cercle : tous les officiers, fonctionnaires et employés militaires et assimilés qui résident à Paris *intra muros*, les officiers de réserve et de l'armée territoriale, les officiers en non-activité ou en retrait d'emploi *pour tout autre motif que par mesure de discipline.*

Le gouverneur de Paris est président du cercle ; les deux vice présidents sont le plus ancien général de division et le plus ancien général de brigade de la garnison de Paris.

Une commission désignée par les membres du cercle est chargée de l'administration ; elle se réunit au moins une fois par mois, passe les marchés, fixe les achats, détermine l'emploi des fonds et nomme à tous les emplois rétribués du cercle.

Les officiers de province pourront, quand ils seront de passage à Paris, loger au cercle. Outre les chambres et le buffet, le cercle comprendra une salle d'armes et de tir et des salons de conférences.

Les jeux de hasard sont absolument interdits. Aucun crédit n'est permis au cercle.

Cotisations mensuelles : officiers généraux 5 fr., officiers supérieurs 3 fr., officiers subalternes 2 fr.

Le 19 mai au soir, à l'hôtel du Quirinal, l'Union monarchique constitutionnelle a offert un banquet à M. Depretis, premier ministre d'Italie, et aux candidats ministériels du premier collège de Rome.

Le banquet comprenait 180 couverts. Les ministres, les sous-secrétaires d'Etat, les notabilités et les membres de la presse y assistaient.

M. Depretis, prenant la parole, a réfuté les accusations portées contre lui à propos de sa politique à l'intérieur. Il a déclaré qu'il avait toujours maintenu son programme. Il a fait ressortir l'importance de l'œuvre législative accomplie dans ces dix dernières années : 850 lois ont été votées dans cette période, dont 300 environ depuis 1882.

Le président du Conseil a ensuite développé son programme pour la nouvelle législature. Défendant la politique financière du gouvernement, il a déclaré que l'excédent des recettes pour l'année financière courante dépassera les prévisions d'environ 35 millions. Cet état de choses, a-t-il ajouté, ne dispense pas le gouvernement de l'obligation de maintenir une administration financière rigide et de consolider le budget par la plus sévère économie dans les dépenses.

Parlant de la politique étrangère, l'orateur a dit que dans les récents événements de la Roumélie orientale et de la Grèce, l'Italie avait marché parfaitement d'accord avec les trois empires et l'Angleterre. "Notre action a eu pour but principal de maintenir la paix européenne qui nous est si nécessaire, mais sans perdre de vue les intérêts des populations balkaniques, et ces intérêts ont été beaucoup mieux garantis ainsi que par des espérances fallacieuses ou par une fatale division entre les puissances. Les documents qui seront présentés aux Chambres lors de la réouverture du Parlement prouveront clairement que notre action a toujours été loyale, correcte et conforme à la dignité du pays.

"Quant à Massaoua, nous avons fait succéder à la période d'occupation celle d'une organisation stable, qui marche d'une façon très satisfaisante. Il n'est pas dans le programme du Cabinet d'étendre notre occupation au-delà des limites actuelles. Ces limites sont suffisantes pour assurer, dans un avenir peu éloigné, à nos possessions africaines des avantages certains au point de vue politique et commercial."

M. Depretis a parlé ensuite du massacre de l'expédition Porro. Le gouvernement s'en est ému, mais il ne se laissera pas entraîner par un mouvement irréfléchi à des entreprises téméraires qui pourraient provoquer plus tard des regrets plus amers encore.

D'après l'*Office Reuter*, le gouvernement chinois s'opposerait à un arrangement quelconque entre la France et le Vatican qui serait de nature à restreindre les attributions du représentant que la Pape désire envoyer à Pékin.

Cette décision aurait été prise à la suite des pourparlers de la France et du Vatican au sujet d'une entente pour maintenir le protectorat de la France sur les missions catholiques de la Chine. La Chine fait observer que cette entente rendrait nul l'objet de la mission pontificale et l'empêcherait de remplir son devoir vis-à-vis des catholiques de nationalités diverses habitant la Chine.

Le fait, d'ailleurs, que des Allemands, des Italiens et des nationaux d'autres pays sont placés sous la protection des consuls français pour les matières religieuses, serait regardé par le gouvernement chinois comme incompatible avec son désir de prendre une position impartiale indépendante parmi les Etats représentés à la cour de Pékin.

M. Besnard, marchand de vins de la rue de Bercy, à Paris, comptait au nombre de ses clients un nommé C....., garçon tonnelier, âgé de cinquante ans, qui prenait, régulièrement ses repas dans l'établissement.

Vers six heures du soir, C..... vint, comme de coutume, et se fit servir un grand plat de tripes à la mode de Caen, son mets favori.

Comme on le plaisantait un peu, il voulut faire preuve de vaillance gastronomique et avala un énorme morceau. Mais il le fit si précipitamment, que le morceau s'arrêta dans le gosier. A demi étouffé, C..... ouvrit démesurément la bouche, essaya de reprendre haleine, bâbouta et tomba à la renverse.

Les autres consommateurs qui, d'abord, s'étaient mis à rire, croyant à une plaisanterie, accoururent à son secours. Mais tout ce qu'on put faire demeura inutile : le malheureux ne tarda pas à succomber.

La constatation de cette mort étrange a été faite par M. Delamarre, commissaire de police.

Un journal de Paris donne une statistique toute d'actualité, à propos de l'ouverture du Salon :

La France compte aujourd'hui 22,357 têtes de peintres disséminés sur toute l'étendue du territoire, ce qui fait une proportion de 260 peintres par département. Aucun autre pays ne peut mettre en ligne un aussi gros effectif ; aussi la peinture française a-t-elle fini par vaincre toutes les peintures limitrophes.

On a également calculé que la superficie des toiles couvertes chaque année, de couleurs variées, par les artistes français de France représentait une étendue de 15 kilomètres carrés, se divisant ainsi :

Paysages	2 kil.	300
Portraits	1 —	200
Scènes militaires	3 —	900
Scènes d'intérieur	1 —	—
Peinture décorative	2 —	200
Peinture antique	3 —	500
Peintures diverses	1 —	—
	15 kil.	carrés

Le major Elsdale vient de lire au *Royal United Service Club* la seconde partie de son Mémoire sur la défense de Londres dans une séance que présidait l'inspecteur des fortifications, général sir Andrew Clarke.

La première partie de ce Mémoire, lue la semaine dernière, avait trait plus particulièrement à la sécurité de Londres pour le cas d'un coup de main; la seconde partie, lue hier, traite des "stages successifs de la défense." Le major commence par faire observer que la défense de Londres est inséparablement liée à la question générale de la défense de l'Angleterre contre une invasion. Il évalue les dépenses pour cet objet à 4 millions de livres sterling, et conseille de compléter les fortifications de Chatam, de façon à assurer le passage de la Tamise entre Gravesend et Tilbury, au moyen d'ouvrages en terre permanents sur les deux rives; de garantir la ligne côtière vers le Nord depuis la Medway jusqu'à Harwich, par des batteries de terre, et une force locale de canonnières et de bateaux-torpilles; de surveiller la ligne côtière dans certaines localités favorables à un débarquement, notamment dans celles qui seraient le mieux situées pour empêcher l'ennemi de débarquer, de marcher sur un port voisin, d'en tourner les défenses et d'en faire une base d'opérations. Il recommande, en tout, l'établissement d'un ou de deux camps retranchés en Irlande et la fortification de l'île d'Anglesey et de Holyhead. Il demande, ensuite qu'on construise une série de positions combattantes de réserve, plus près de Londres, comme seconde ligne, où les défenseur pourraient se rallier et arrêter l'ennemi, dans le cas où la première ligne aurait été forcée; il réclame, enfin, l'établissement de trois camps retranchés, pour renfermer la flotte et servir de point de ralliement et de base d'opérations aux troupes anglaises contre l'ennemi.

"Mettons, dit le major, que l'ennemi débarque sur nos rivages, chose qui a toujours été possible et que nul développement de nos forces navales ne pourra jamais empêcher dans toute circonstance, vu le grand nombre d'éléments inconnus et incertains qui se rencontrent dans la guerre maritime moderne; supposons qu'il marche sur notre capitale, et qu'il nous batte partout en rase campagne, éventualité qui n'aurait rien d'extraordinaire, vu la supériorité numérique des armées du continent sur notre armée composite et peu nombreuse; supposons qu'il s'empare d'une ligne de défense autour de la capitale, qui n'existe pas encore; admettons que Londres s'élate devant lui toute ouverte. Si alors, et dans l'avenir, le courage des Anglais est à la hauteur de ce qu'il a été dans le passé, la tâche la plus lourde l'attendra, et la lutte véritable ne fera que commencer."

Par décret rendu en conseil d'Etat, le Consistoire israélite de Paris est autorisé à accepter le legs à lui fait par la dame Ernestine-Hanna Ratisbonne, épouse du sieur Adolphe Beyfus, et consistant en une somme de 40,000 fr. à placer en rentes sur l'Etat, dont les arrérages seront destinés à établir, chaque année, deux ouvriers et deux ouvrières israélites.

Le Consistoire israélite de Paris n'est pas autorisé à accepter les legs faits au profit de bienfaisance israélite de Paris par la même Mme Beyfus, et consistant : 1o dans la nue propriété d'une rente 3 0/0 sur l'Etat de 8,000 fr., a condition de fonder un "cours de loyer" 2o dans une somme de 20,000 fr. pour augmenter la fondation du loyer.

Le directeur de l'administration générale de l'Assistance publique de Paris est autorisé à accepter, aux clauses et conditions énoncées, le legs fait aux vingt arrondissements de cette ville par ladite dame Beyfus, suivant son testament précité, et consistant en une somme de 19,000 fr. pour les pauvres catholiques et protestants.

Une amusante histoire de bibliomane par le *Rappel* :

La grande joie des bibliomanes, la soulte, est de posséder un livre dont il ne reste plus d'exemplaires nulle part.

Un bibliomane anglais fort riche, les Anglais sont plus bibliomanes que tous les autres réunis, possédait un petit volume très rare, dont (notre homme le pensait ainsi) qui restât de l'édition. Tout à coup, il apprend qu'un exemplaire semblable existe à Paris. Il bourre son porte-feuille de banknotes, traverse la Manche et arrive chez son *rival*. Après les compliments d'usage :

—Monsieur, qu'il, vous possédez un exemplaire de tel ouvrage?

—Oui, monsieur, il est là dans ma bibliothèque; le voici.

—Je vous en offre 1,000 francs.

—Monsieur, je ne fais pas le commerce de livres.

—5,000 francs, alors?

—Je suis confus, monsieur.....

—10,000 francs?

—Mais je vous répète.....

—15,000 francs?

—Monsieur!.....

—20,000 francs?

—Devant une telle insistance, il y aurait de l'impolitesse à refusser; le livre est à vous monsieur.

L'Anglais triomphait; il sort de son portefeuille vingt billets de 1,000 fr., qu'il donne en échange du précieux bouquin.

Tout ce petit débat avait lieu devant la cheminée. L'Anglais examine attentivement le petit livre; puis avec une satisfaction toute anglaise, il le jette au feu.

Le vendeur croit qu'il a affaire à un fou et se précipite pour retirer le volume du foyer.

—Monsieur, lui dit l'Anglais en l'arrêtant, moi aussi je possède un exemplaire de cet ouvrage; c'est le seul qui existe aujourd'hui. Je vous salue.

Dans un long article consacré à la Légion étrangère, M. Roger de Beauvoir dit que l'on trouve dans ce corps des hommes de toutes les conditions et de toutes les professions.

Un souvenir à ce sujet.

En Kabylie, dans un combat, où un bataillon de la Légion avait été fort éprouvé, le médecin-major et son aide étaient parmi les morts. Plus personne pour donner des soins aux blessés, très nombreux.

Le commandant rassemble le bataillon.

—Y a-t-il des médecins parmi vous? demande-t-il.

Aussitôt neuf hommes se détachent des rangs et se présentent au chef.

Tous les neuf étaient reçus docteurs, venant des Facultés des quatre coins de l'Europe. Et tous firent leur métier de médecins et de chirurgiens en gens parfaitement expérimentés, habiles et dévoués.

Lexique de poche :

Ane.—Animal réfléchi, qui pense, à la philosophie douce, au caractère indépendant et ferme. Plus intelligent que bien des hommes, qui ne le comprennent pas, et d'une incompatable sobriété. D'où ces formules de l'humaine justice : "Bête comme un âne. soûl comme un âne."

Des gens d'esprit ont fait l'éloge de l'âne, ce qui ne l'a pas rendu plus prétentieux. Rare exemple!

Baïonnette.—Appendice du fusil de guerre. Très bon dans un siège, pas les sièges pour s'asseoir.

Deux jeunes mariés sont à la fenêtre. Ils regardent, sur un toit voisin, deux moineaux en train de se becqueter.

—Voilà, fait la jeune femme, deux oiseaux qui ont l'air de s'adorer. Comme c'est gentil! Vois donc, mon ami!

—Parbleu! réplique le mari, ils sont sans doute en lune de miel!

Tout à coup, l'un des deux moineaux s'envole.

—Ah! la vilaine bête! s'exclame la jeune femme courroucée : je parie que c'est le mâle.

Un explorateur raconte ses aventures.

—Perdu dans une île des bords de l'Afrique, je vécus pendant dix ans au milieu des noirs....

—Alors, vous devez parler le nègre...

—Non, reprend-t-il dignement, je n'ai jamais voulu, mais aujourd'hui, vous pouvez aller dans cette île, tous les habitants parlent le français!

Un nouveau journal, politique, bien entendu, paraît depuis quelques jours à Paris.

Très régulièrement, le "Premier Paris" y est signé : "Un revenant."

—A la bonne heure! s'est écrié X....., voilà une feuille qui ne manquera jamais d'esprit!

Les grands hommes.

On parlait d'un d'entre eux, ou du moins qui passe pour tel.

—Pourquoi n'allez-vous jamais chez lui?.....C'est pourtant un phare!

—Eh bien! précisément! Au bord de la mer, c'est excellent! Mais dans une maison, quel embarras!

Le *Journal des Débats* publie une intéressante étude sur les origines de la poésie persane.

A une certaine époque deux mouvements se sont produits chez les penseurs et écrivains de la Perse musulmane, les uns sortant de l'Islam par la science et l'incrédulité, les autres par le mysticisme.

Deux poètes représentent ces deux mouvements contraires, Abou-Saïd et Avicenne.

Ecoutez le médecin Avicenne célébrant le vin :

"Le vin est l'ennemi de l'ivrogne et l'ami de l'homme sobre.

"A petite dose, c'est de l'antidote; à forte dose, c'est du poison.

"Un vin généreux nourrit l'esprit, la chose est sûre, car en vérité sa couleur éclipse la couleur de la rose.

"Un goût amer, comme le conseil d'un père, mais aussi utile : permis aux gens d'esprit, interdit aux sots."

Depuis quelques années, en Allemagne, c'est le *skat* qui est le plus répandu des jeux de cartes; il a détrôné le whist.

Mais les règles n'en sont pas partout les mêmes; c'est pourquoi introduire l'uniformité que sous peu doit se réunir à Berlin un jury qui, en vérité n'y a quelque cent ans, un congrès, lequel distribuera, en outre, un millier de prix dont l'un, de 10,000 marcs, aux joueurs de *skat* qui auront été jugés les plus habiles.

Les réjouissances publiques, feux d'artifice, etc., donneront plus de solennité à ce congrès, et l'on chiffre d'avance par milliers les tonneaux de bière qui seront vidés à cette occasion. Un des hôteliers de la petite ville d'Altenbourg, qui n'a jamais jusqu'ici été à pareille fête, a déjà commandé 5,000 bouteilles de champagne.

Robinson Crusoé a un successeur.

On sait que Daniel de Foë a pris pour canevas de son *Robinson* les aventures du matelot écossais Alexandre Selkirk, qui resta cinq ans dans l'île déserte Juan Fernandez. L'île, depuis Selkirk, était restée inhabitée, lorsque, en 1872, un Suisse, M. Rodt, la prit à bail au gouvernement chilien et y établit une colonie agricole qui est aujourd'hui en pleine prospérité.

M. Rodt, qui a une quarantaine d'années, était entré en 1864 dans l'armée autrichienne et avait fait, en 1866, la campagne de Bohême. Très violent ennemi de la Prusse, il était venu à Paris, au mois de septembre 1870, et s'était distingué, dans le bataillon des Amis de la France, à la bataille de Champigny.

Aujourd'hui, il est quasi souverain de l'île de Robinson; il y exerce, sous la réserve de la suzeraineté du Chili, qui n'a jusqu'ici jamais été invoquée, toutes les fonctions gouvernementales, judiciaires et administratives, et les choses, à en croire les journaux américains, qui s'occupent beaucoup de M. Rodt, marchent tout fois mieux que dans n'importe quelle République. Le souverain y exerce pourtant un pouvoir absolu et sans contrôle.

—Que devenez-vous, mon colonel, depuis que vous êtes retraité?

—Je ne promène toute la journée et le soir je vais aux Français.

—Tous les soirs? Alors vous connaissez le répertoire.

—Ma foi non! J'ai vu le *Parisien*, *Phèdre*, *Chamillac* et toutes les pièces, mais *Le Reporter-ex*, jamais!

A Horniaux, récemment, on a donné, au Théâtre-Louit, une pièce locale : le *Petit fils de Cadichonne*, de M. Despeaux. Voici ce que dit la *Gironde*, à ce propos :

"M. Despeaux a écrit la pièce; il la joue, il l'a mise en scène, il en a peint les décors, et, pour couronner d'une gasconnade admirable les efforts que lui aura coûtés cette représentation, il a décidé que tous les acteurs de cette pièce bordelaise seraient Bordelais, et qu'ils conserveraient l'accent."

On le perd donc quelque fois!....

Dédié à l'Académie française.

Poussière (mordre la).—Oui, ça se dit; mais ça ne se fait pas.

Quand on est mort, on ne peut pas la mordre.

—Et quand on ne l'est pas, on s'en garde bien.

Entendu sur le pont des Arts.

Une mère passe, confisant son jeune enfant, pour la main, à deux malheureux, un paralytique et un aveugle, implorant l'aumône et reçoivent, par l'entremise du bébé, un sous l'un, l'autre deux sous.

—Petite mère, pourquoi deux sous pour l'aveugle?

—Mon enfant, il fait si beau aujourd'hui!

Un étudiant suit de très près un boulevard une jeune ambulante urbaine qui a de la ligne et de l'allure.

Celle-ci s'arrête, et à brûle-pourpoint :

—Vous désirez.... Monsieur?.....

Je désirais vous dire que vous étiez jolie, mais j'ai m'apercois que je me suis trompé, et.... il ne me reste plus qu'à vous présenter mes excuses.

On arrive au dessort :

Petite mère a permis à bébé de prendre un peu de café noir étendu d'eau. On lui en verse quelques cuillerées au fond de sa tasse.

—Qu'en ça? fait bébé mécontent.

—Assez, mon chéri, dit la maman.

—Ah! maman, reprend bébé, il n'y en a pas plus haut que le bâti de mon ongle.

Un journal donne l'anecdote suivante sur Rachel, racontée par une actrice même qui jouait avec la grande tragédienne :

"C'était dans une ville du Midi, je ne me rappelle plus laquelle, nous venions de jouer les *Horaces* et nous étions au dernier acte d'*Andromaque*. Le public, qui se montrait très enthousiaste, se met tout à coup à réclamer la *Marseillaise*.

"Vous voyez d'ici le tableau. Des cris, des coups de canne sur le plancher et sur l'air des *Lampions* : La *Marseillaise!* la *Marseillaise!*

"Le régisseur, voyant que Rachel ne voulait pas chanter, nous dit : "Mais parlez donc! Jouez donc!"

"Comment à dire, mais le faire? Aux cris avaient succédé des sifflets. On ne s'entendait plus; Rachel et moi, qui faisais la confidente, nous rentrons dans la coulisse.

"Alors se lève un spectateur qui, d'une voix de stentor, nous crie :

—Quand on a assez de poumons pour jouer Hermione et les Horaces on en a assez pour chanter la *Marseillaise*.

"Rachel ne perd pas un moment. Encore enveloppée dans sa tunique, avec ses gestes superbes dont elle avait le secret, elle arrive sur le devant de la scène et, frémissante, elle riposte :

—Quand on a joué Hermione et les Horaces, on a donné toutes ses forces. Le public devrait le comprendre!

"La riposte arrivait si juste, lancée d'une voix si vibrante que les cris et les sifflets s'arrêtèrent net. Et Rachel entra dans la coulisse, au milieu d'une triple salve de bravos."

Une vieille anecdote, peu connue, du temps où il existait encore des marionnettes de jeu en Allemagne.

Un voyageur cheminait sur la route de Francfort.

Une trouvé d'individus à la mine sinistre surgissant tout à coup, lui barre le passage, d'un air menaçant.

—D'où venez-vous? demande leur capitaine.

—De Hombourg.

—Des Hombourg? répète le capitaine d'un air attendri.

Et, étant son chapeau, il le tend à ses associés en disant :

—Pour un pauvre homme qui revient de Hombourg!

Fragment de dialogue entre M. et Mme Duflout :

—Pulchérie, voici une pomme qui se gâte.

—Très bien, mon ami, je vais la donner à la bonne.

—Non, Pulchérie. Laisse-moi l'examiner plus près.... Elle n'en est pas encore là!....

Sous le péristyle de la Bourse :

—Une nouvelle, mon cher ami.... Je viens de m'associer pour cinq ans avec le petit Z..... Il a foi dans mon expérience des affaires et m'apporte cent mille francs!.....

—Un peu naïf, le petit Z.....! Dans cinq ans, il aura peut-être un peu de ton expérience; mais, pour sûr, tu auras tout à fait son capital.

Calino va rendre visite à des amis qu'il n'a pas vus depuis longtemps.

—Tiens! vous avez un bébé? Quel âge a-t-il?

—Trois ans.

—Et comment s'appelle-t-il?

—Théodore.

Calino fait la moue :

—Oh! Théodore, c'est un nom bien sérieux pour un si petit enfant!

En cour d'assises :

—Accusé, vous avez un complice qui a malheureusement échappé aux recherches de la justice..... C'est un bandit de la pire espèce.

—Dame! mon président, je n'ai pas pu trouver d'honnête homme pour m'aider!

Entre un directeur de théâtre lyrique et une de ses pensionnaires :

—Vous avez tort, ma chère, de vous fatiguer ainsi.... Vous chantez souvent dans les concerts. Prenez garde : votre santé est délicate!.....

—Eh! vraiment!..... Vous croyez? Eh bien! je consulterai.... mon avoué.

Une jolie métaphore de Bébé :

—Mon petit Tony, si tu es bien sage cette semaine, je te conduirai dimanche au parc.

—Oh! comme tu.es bonne, ma petite mère, mais promets-moi de prendre une voiture.... décolletée!

Aux environs de Decazeville :

—Il n'y a qu'un homme qui aurait pu terminer la grève tout de suite.

—Et c'est.....?

—M. Pasteur! il guérit les maladies du charbon!

Les professions inconnues.

On a arrêté, l'autre jour, à Paris, un affreux vagabond en train de rôder autour des décombres d'un incendie.

—Que faites-vous là? demanda le commissaire de police.

—Dame!..... je regardais.....C'est toujours drôle à voir, un incendie!

—Ah!..... vous croyez?..... Et..... que faites-vous quand vous ne regardez pas les incendies?

—Je fais..... eu..... Je fais quelquefois le parent des victimes!.....

—?.....

—Ça rapporte assez peu, vu la concurrence, mais c'est intéressant. Dès qu'une catastrophe est annoncée, j'accours sur le lieu du sinistre, et je demande à rencontrer un parent des victimes nommé Théodore..... Ça rate rarement, quand il y a des victimes, bien entendu..... Je le trouve toujours parmi les cadavres méconnaissables..... Et comme c'était pour moi un ami, un frère, que, de plus, j'ai été son héritier, je parviens toujours à me faire allouer une petite indemnité sur les souscriptions que l'événement a provoquées!

Sur cette intéressante révélation, le cousin de Théodore a été envoyé au dépôt.

Une petite devinette tantamarèsque :

Mon premier est un fort calculateur.

Mon second un voleur de grand chemin.

Mon troisième un malade expirant.

Mon quatrième un mauvais Allemand.

Et mon tout un illustre poète.

Nous pourrons maintenant vous laisser chercher huit ans, mais nous n'en avons pas le cœur.

Un fort calculateur, c'est Vic, puisque Vicomte.

Un voleur, c'est Tor, puisque Torpille.

Un malade expirant, c'est Hu, puisque Humeur.

Un mauvais Allemand, c'est Go, puisque au lieu de dire va, Go-dit-yo!

Mon tout : Victor Hugo!!

Un candidat à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées passe son examen.

L'examinateur—Pour niveler, de quel instrument se sert-on?

Le candidat—On se sert de mâts!

L'examinateur, interloqué—Du mâts!

Le candidat, avec aplomb—De mâts... mats nivellent!!!

Tête de l'examinateur.

Un candidat à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées passe son examen.

L'examinateur—Pour niveler, de quel instrument se sert-on?

Le candidat—On se sert de mâts!

L'examinateur, interloqué—Du mâts!

Le candidat, avec aplomb—De mâts... mats nivellent!!!

Tête de l'examinateur.

Le Cercle militaire de Paris est maintenant créé. Le ministre de la guerre vient d'en approuver les statuts.

Ce nouveau cercle a pour but de faciliter les relations entre les officiers de toutes armes de terre et de mer.

Il est placé sous le patronage des ministres de la guerre et de la marine, présidents d'honneur.

Sont membres du cercle : tous les officiers, fonctionnaires et employés militaires et assimilés qui résident à Paris *intra muros*, les officiers de réserve et de l'armée territoriale, les officiers en non-activité ou en retrait d'emploi *pour tout autre motif que par mesure de discipline.*

Le gouverneur de Paris est président du cercle; les deux vice présidents sont le plus ancien général de division et le plus ancien général de brigade de la garnison de Paris.

Une commission désignée par les membres du cercle est chargée de l'administration; elle se réunit au moins une fois par mois, passe les marchés, fixe les achats, détermine l'emploi des fonds et nomme à tous les emplois rétribués du cercle.

Les officiers de province pourront, quand ils seront de passage à Paris, loger au cercle. Outre les chambres et le buffet, le cercle comprendra une salle d'armes et de tir et des salons de conférences.

Les jeux de hasard sont absolument interdits. Aucun crédit n'est permis au cercle.

Cotisations mensuelles : officiers généraux 5 fr., officiers supérieurs 3 fr., officiers subalternes 2 fr.

Le 19 mai au soir, à l'hôtel du Quirinal, l'Union monarchique constitutionnelle a offert un banquet à M. Depretis, premier ministre d'Italie, et aux candidats ministériels du premier collège de Rome.

Le banquet comprenait 180 couverts. Les ministres, les sous-secrétaires d'Etat, les notabilités et les membres de la presse y assistaient.

M. Depretis, prenant la parole, a réfuté les accusations portées contre lui à propos de sa politique à l'intérieur. Il a déclaré qu'il avait toujours maintenu son programme. Il a fait ressortir l'importance de l'œuvre législative accomplie dans ces dix dernières années : 850 lois ont été votées dans cette période, dont 300 environ depuis 1882.

Le président du Conseil a ensuite développé son programme pour la nouvelle législature. Défendant la politique financière du gouvernement, il a déclaré que l'excédent des recettes pour l'année financière courante dépassera les prévisions d'environ 35 millions. Cet état de choses, a-t-il ajouté, ne dispense pas le gouvernement de l'obligation de maintenir une administration financière rigide et de consolider le budget par la plus sévère économie dans les dépenses.

Parlant de la politique étrangère, l'orateur a dit que dans les récents événements de la Roumélie orientale et de la Grèce, l'Italie avait marché parfaitement d'accord avec les trois empires et l'Angleterre. "Notre action a eu pour but principal de maintenir la paix européenne qui nous est si nécessaire, mais sans perdre de vue les intérêts des populations balkaniques, et ces intérêts ont été beaucoup mieux garantis ainsi que par des espérances fallacieuses ou par une fatale division entre les puissances. Les documents qui seront présentés aux Chambres lors de la réouverture du Parlement prouveront clairement que notre action a toujours été loyale, correcte et conforme à la dignité du pays.

"Quant à Massaoua, nous avons fait succéder à la période d'occupation celle d'une organisation stable, qui marche d'une façon très satisfaisante. Il n'est pas dans le programme du Cabinet d'étendre notre occupation au-delà des limites actuelles. Ces limites sont suffisantes pour assurer, dans un avenir peu éloigné, à nos possessions africaines des avantages certains au point de vue politique et commercial."

M. Depretis a parlé ensuite du massacre de l'expédition Porro. Le gouvernement s'en est ému, mais il ne se laissera pas entraîner par un mouvement irréfléchi à des entreprises téméraires qui pourraient provoquer plus tard des regrets plus amers encore.

D'après l'*Office Reuter*, le gouvernement chinois s'opposerait à un arrangement quelconque entre la France et le Vatican qui serait de nature à restreindre les attributions du représentant que le Pape désire envoyer à Pékin.

Cette décision aurait été prise à la suite des pourparlers de la France et du Vatican au sujet d'une entente pour maintenir le protectorat de la France sur les missions catholiques de la Chine. La Chine fait observer que cette entente rendrait nul l'objet de la mission pontificale et l'empêcherait de remplir son devoir vis-à-vis des catholiques de nationalités diverses habitant la Chine.

Le fait, d'ailleurs, que des Allemands, des Italiens et des nationaux d'autres pays sont placés sous la protection des consuls français pour les matières religieuses, serait regardé par le gouvernement chinois comme incompatible avec son désir de prendre une position impartiale indépendante parmi les Etats représentés à la cour de Pékin.

M. Besnard, marchand de vins de la rue de Bercy, à Paris, comptait au nombre de ses clients un nommé C....., garçon tonnelier, âgé de cinquante ans, qui prenait, régulièrement ses repas dans l'établissement.

Vers six heures du soir, C..... vint, comme de coutume, et se fit servir un grand plat de tripes à la mode de Caen, son mets favori.

Comme on le plaisantait un peu, il voulut faire preuve de vaillance gastronomique et avala un énorme morceau. Mais il le fit si précipitamment, que le morceau s'arrêta dans le gosier. A demi étouffé, C..... ouvrit démesurément la bouche, essaya de reprendre haleine, bâbouta et tomba à la renverse.

Les autres consommateurs qui, d'abord, s'étaient mis à rire, croyant à une plaisanterie, accoururent à son secours. Mais tout ce qu'on put faire demeura inutile : le malheureux ne tarda pas à succomber.

La constatation de cette mort étrange a été faite par M. Delamarre, commissaire de police.

Un journal de Paris donne une statistique toute d'actualité, à propos de l'ouverture du Salon :

La France compte aujourd'hui 22,357 têtes de peintres disséminés sur toute l'étendue du territoire, ce qui fait une proportion de 260 peintres par département. Aucun autre pays ne peut mettre en ligne un aussi gros effectif; aussi la peinture française a-t-elle fini par vaincre toutes les peintures limitrophes.

On a également calculé que la superficie des toiles couvertes chaque année, de couleurs variées, par les artistes français de France représentait une étendue de 15 kilomètres carrés, se divisant ainsi :

Paysages	2 kil.	300
Portraits	1 —	200
Scènes militaires	3 —	900
Scènes d'intérieur	1 —	—
Peinture décorative	2 —	200